

Avenir des écoles Curie à Dieppe : l'avis des parents sera déterminant

Une réunion avec les parents d'élèves s'est tenue le 20 janvier 2024 à la salle Curie à Dieppe. L'avis des parents des écoles Prévert et Triolet va également être demandé.



Les parents d'élèves des écoles Curie, à Dieppe (Seine-Maritime), ont demandé à visiter l'école Prévert et à ce que l'avis des parents des écoles Triolet et Prévert soient également pris en compte.

Prendre une décision en commun. C'est ce qu'a martelé à diverses reprises, le maire de Dieppe (Seine-Maritime), Nicolas Langlois, samedi 20 janvier 2024, auprès des parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire Curie, dans le cadre d'une réunion.

Pour rappel, face à la baisse d'effectif du nombre d'élèves, des fermetures de classes pourraient voir le jour dès la rentrée 2024/2025. Lors de cette réunion, la municipalité a évoqué une possibilité : celle de fusionner l'école maternelle Curie avec l'école maternelle Triolet, et l'école élémentaire Curie avec l'école élémentaire Prévert.

"Cela ferait quatre classes de maternelles et dix en primaire, ce qui ne ferait pas une immense école", constate le maire. En prime : l'équipe enseignante serait conservée, pour ne pas perturber le bien être des enfants.

Une fois le projet présenté aux familles, elles ont eu l'occasion de prendre la parole pour poser des questions. Et le sujet semble bien les inquiéter car avec les quelque 50 présents, une multitude de questions ont été posées.

Parmi elles, un constat d'un père de famille a fait beaucoup réagir les parents : à Dieppe, et notamment à Neuville, "il est compliqué de faire venir des familles quand on voit le prix du foncier, c'est compliqué. Je pense aussi que le problème vient de là". Le maire s'est défendu en rappelant qu'ils n'ont pas augmenté depuis 2007 "et que plus personne ne paye de taxe d'habitation".

Vers des suppressions de poste à l'avenir ?

Parmi les questions, une est revenue régulièrement : qu'est-ce qui empêcherait le rectorat, à l'avenir, d'agrandir le nombre d'élèves par classe, afin de supprimer un poste ?

Là-dessus, le maire de Dieppe a été clair : la fusion ne va pas garantir que le nombre d'élèves par classe ne change pas.

"Et quelle est la garantie qu'on garde notre maîtresse", s'interroge une mère de famille. "Je vous donne ma parole. Je m'engage à ce que les enseignants suivent", promet le maire.

Attendre plutôt que de précipiter les choses

Par rapport à la fermeture des écoles Curie, un papa a demandé : "pourquoi ne pas attendre l'arrivée des familles dans le cadre du projet de l'EPR ?" Le maire a admis ne pas se nourrir d'illusions, "on ne va pas avoir de centaines d'enfants en plus. Mais si cela permet de stabiliser les effectifs, ce serait déjà très bien".

D'autres se sont demandés si l'initiative ne pourrait pas être évoquée d'ici un ou deux ans. "Au vu des effectifs de cette année, l'école maternelle devrait perdre une classe dès la rentrée prochaine", assure Nicolas Langlois.

[L'école maternelle va accueillir une classe et une commune de plus près de Dieppe](#)

Une maman s'est interrogée si cette fusion ne permettrait pas de simplement déplacer le problème ? L'édile estime que les futures constructions à Neuville et les actions à mener pour rendre

les écoles attractives pourraient permettre de garantir de conserver les classes et l'équipe enseignante.

Un père de famille, récemment arrivé dans la région, se demande si cette fermeture ne changerait pas la configuration du quartier et qu'il vaudrait mieux temporiser. "On a déjà beaucoup temporisé pour sauver un maximum de postes. Prévert-Triolet et Curie-Prévert, ce sera toujours le Vieux Neuville ", répond le maire.

Quel avenir pour les locaux ?

Plusieurs parents se sont demandés ce qu'allaient devenir les locaux de l'école, en cas de fermeture. Nicolas Langlois a indiqué qu'aucun projet n'était à l'étude pour le moment car il souhaite déjà savoir, avec les parents, si la fusion compte se faire ou non.

Qu'en est-il des dérogations ?

Plusieurs élèves sont scolarisés sous l'objet d'une dérogation. Avec le projet de fusion, devront-ils refaire une demande ? Pourront-ils se voir refuser une dérogation s'ils souhaitent aller dans une autre école que celle prévue pour la fusion ? "Aucune dérogation ne sera mis en cause", affirme le maire, tout en précisant que le suivi des fratries se poursuivra.

Quid d'une arrivée dans les écoles

Une représentante des parents d'élèves a demandé si en cas de fusion, un groupe de travail pourrait être mené pour favoriser la transition des enfants dans leur nouvelle école. L'édile y est plutôt favorable. La représentante souhaiterait aussi que soient concertés les parents d'élèves de Triolet et Prévert ainsi que les enseignants.

Une mère de famille s'est interrogée si un budget exceptionnel sera attribué pour rénover l'école Prévert et l'équiper en conséquence. "Cela fait partie des pistes de travail", a répondu le maire.

"Il y aura-t-il un mélange des classes ?" "Ce seront aux enseignants d'y veiller", répond l'édile.

A plusieurs reprises également, des parents se sont demandés comment ils pourraient stationner s'ils doivent aller à Prévert ou Triolet pour la prochaine rentrée. "On réfléchit comment organiser autrement. Il y a une réflexion à avoir avec les habitants", déclare Nicolas Langlois, avant d'ajouter "qu'il n'y a aucune école où il est simple de se garer le matin et encore moins le soir".

Divers parents se sont demandés comment l'arrivée des élèves à la cantine pourrait se faire. Celle-ci peut accueillir 14 classes, mais si la fusion se fait, il sera envisagé de l'agrandir. Des ser-

vices travaillent sur l'utilisation de la cantine. Actuellement, elle dispose de 65 places assises et qu'un tiers du réfectoire n'est pas utilisé.

[Cette école près de Dieppe récupère une classe à la rentrée 2023](#)

Une réunion avec d'autres parents d'élèves

A la fin de ce long échange, le maire a proposé, sur demande de parents, qu'une visite de l'école Prévert soit organisée samedi 27 janvier, à 11 h. A 10 h, les élus se réuniront avec des parents d'élèves des écoles Triolet et Prévert pour également recueillir leurs avis. Par la suite, l'avenir des écoles Curie pourrait être scellé.